

09 Sep 2025 -04:41

Le CCB et le SPF Economie unissent leurs forces contre la fraude en ligne

Afin de mieux protéger les citoyens contre les escroqueries en ligne, le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) développe avec ses partenaires une méthodologie collaborative qui permet d'intervenir plus rapidement contre les sites web peu fiables et d'éviter ainsi de nouvelles victimes. Dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec le SPF Economie, cette approche a déjà été utilisée pour 30 sites web, ce qui a permis d'alerter près de 25.000 personnes à temps.

Une lutte de tous les jours contre les pratiques déloyales

Nos partenaires du SPF Economie (Inspection économique) reçoivent quotidiennement des signalements concernant des pratiques commerciales déloyales, des escroqueries ou des fraudes via des sites web. Chaque signalement est analysé et, si nécessaire, une enquête est ouverte. Les entreprises disposent d'un délai pour remédier aux infractions le cas échéant.

Si cela n'est pas fait ou s'il s'agit d'une fraude, le nouveau partenariat avec le CCB permet de mettre en œuvre des procédures pour rendre ces sites web inaccessibles. Cette collaboration permet de renforcer la protection des consommateurs et des entreprises de manière plus rapide et efficace.

Comment fonctionne exactement cette redirection?

Le système permet de rediriger toute tentative d'accès à un site frauduleux vers une page d'alerte (page dédiée du SPF Économie ou celle de Safeonweb). Cette redirection est effectuée par le CCB via le système BAPS (*Belgian Anti-Phishing Shield*). Ce système vérifie automatiquement si les sites web visités figurent sur la liste des sites web connus pour être peu fiables.

Dès que vous cliquez sur un lien, votre ordinateur envoie automatiquement une requête DNS à votre fournisseur d'accès internet (FAI). Grâce au système BAPS, le serveur DNS du fournisseur vérifie si le site web figure sur la liste de sites web malveillants connus. Cette liste est alimentée par nos partenaires et donc notamment de l'Inspection économique. En cas de correspondance, vous serez redirigé-e vers notre page d'avertissement plutôt que vers le site web initial. Ainsi, les sites restent inaccessibles, sans pour autant être hors d'usage, malgré les apparences.

||

Grâce à notre étroite collaboration avec le SPF Economie, nous avons pu protéger, via le projet BAPS, plus de 25.000 internautes qui avaient cliqué sur un lien suspect menant à des sites web frauduleux. Cette collaboration démontre à quel point une action commune peut être efficace dans la lutte contre la fraude en ligne. Nous tenons à remercier tous les citoyens qui continuent à signaler les messages suspects à suspect@safeonweb.be. Votre vigilance fait vraiment la différence. Continuez à le faire massivement. Ensemble, nous rendons l'internet plus sûr pour tous.



Miguel De Bruycker
Directeur général du Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB)

Des noms ! (ou « *naming and shaming* »)

Outre la redirection vers la page d'avertissement, nos partenaires du SPF Economie s'attaquent également aux entreprises derrière ce type de sites web par le biais de communications publiques.

Si les infractions ne cessent pas, le nom du site web et de l'entreprise suspects sont publiés. Des informations sur les infractions constatées, les pratiques sous-jacentes et les moyens utilisés pour commettre ces infractions peuvent également y être ajoutées. Ces informations permettent d'avertir les victimes potentielles et d'exercer une pression supplémentaire sur les entreprises pour qu'elles respectent les règles et procèdent aux adaptations nécessaires. Cela permet d'éviter que de nouvelles victimes ne subissent de graves préjudices.

Dès qu'une entreprise met son site web en conformité et prouve qu'elle ne pratique plus ces pratiques préjudiciables, son nom est supprimé de toutes les communications. Si le site web avait été bloqué par le système BAPS, il est à nouveau rendu accessible aux clients.

Signalement des sites web suspects

Vous avez repéré des sites web peu fiables? Signalez-les via safeonweb.be et les canaux appropriés de nos partenaires. Ces derniers analysent les signalements et peuvent décider d'ouvrir une enquête afin de mettre fin à ces pratiques frauduleuses, avec en plus notre support technique pour une action rapide et efficace.

Centre pour la Cybersécurité Belgique
Rue de la Loi 18
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.ccb.belgium.be>

Michele Rignanese
Porte-parole(NL/FR/E)
+32 (0)477 38 87 50
michele.rignanese@ccb.belgium.be

Katrien Eggers
Porte-parole(NL/FR/E)
+32 485 76 53 36
katrien.eggerts@ccb.belgium.be